

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
BETHUNE BRUAY NOEUX ET ENVIRONS**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Le 16 avril 2014, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en l'Hôtel Communautaire, sous la Présidence de Madame IMBERT Jacqueline, doyenne d'âge puis de Monsieur Alain WACHEUX reconduit dans ses fonctions de Président de la Communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Noeux et Environs, en suite d'une convocation en date du 10 avril 2014 dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

ADANCOURT Jean-Louis, ADELAIDE Gérard, ANDREOTTI Patrice, ATTAGNANT Marianne, BALAVOINE Jocelyne, BAUDELET Moïse, BECQUART Gladys, BERRIER Philibert, BERTOUX Maryse, BEUGIN Elodie, BLONDEL Bernard, BOULARD Thomas, BOUTON Marie-Thérèse, BUIRETTE Colette, CAILLIAU Bernard, CANLERS Guy, CARNEAUX Yvette, CASTELL Jean-François, CAVIGNEAUX Jean-Michel, CHRETIEN Bruno, CLAIRET Dany, CLEMENT Jean-Pierre, CLERGE Maryvonne, COFFRE Marcel, COPIN Léon, COURTOIS Jean-Louis, COURTOIS Jean-Marie, DAGBERT Michel, DECOURCELLE Catherine, DEGREAUX Jeremy, DELAHAYE Gérard, DELANNOY Alain, DELCROIX Daniel, DELECOURT Dominique, DELEVAL Eric, DELHAYE Nicole, DELOMEZ Daniel, DELVILLE David, DENIS Charline, DEPREZ AUDEBERT Marguerite, DOUVRY Jean-Marie, DRUMEZ Philippe, DUFOSSE Michel, DUHAMEL Annick, DUPONT Jean-Michel, DUPONT Yves, DUQUENNE Catherine, EDOUARD Eric, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Jacques, FLINOIS René, FONTAINE Joëlle, FOUCAULT Gérard, GACQUERRE Olivier, GAQUERE Raymond, GIBSON Pierre-Emmanuel, GLUSZAK Franck, GREGORCIC Boris, GUISLAIN Arnaud, GUYOT Ludovic, HAMELIN Natacha, HAUTEFEUILLE-PATRON Severine, HERBAUT Jacques, HOLVOET Marie-Pierre, IDZIAK Ludovic, IMBERT Jacqueline, JARRETT Richard, KACZMAREK Ceslas, KOPACZYK Marc, KOWALCZYK Sabine, LADEN Jacques, LAMARE-CRAPART Josiane, LAVERSIN Corinne, LECLERCQ Odile, LECOMTE Maurice, LECONTE Maurice, LEFEBVRE Anne-Marie, LEFEBVRE Daniel-Edouard, LEFEBVRE Nadine, LEGRAND Maryline, LEMAITRE Claude, LEMOINE Jacky, LEROY Michel, LEVENT-RUCKEBUSCH Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, LIEVEN Ronald, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MAREVILLE-MARTEAU Pierre, MARIEN Carole, MARTIN René, MARTIN Valérie, MASSART Yvon, MASSE BOURY Annie, MELLICK Jacques, MICHAUX Alain, MILOSZYK Philippe, MINIOT Jacques, MOREAU Nathalie, MOREAU Pierre, NAGLIK Edouard, NEVEU Jean, OGIEZ Gérard, PEDRINI Lelio, PHILIPPE Danièle, POMART Jean-Hugues, POTEAU-FLOTAT Nelly, PROOT Janine, PROTIN Marie-Andrée, ROJEWSKI-MALECKI Marie-Thérèse, ROUX Bruno, RUS Ludivine, SAINT-ANDRE Stéphane, SEULIN Jean-Paul, SOUILLIART Virginie, STANISLAWSKI Nathalie, SWITALSKI Jacques, TASSEZ Thierry, VALET Roger, VANHALST Jacqueline, VERDOUCQ Gaëtan, VIVIEN Michel, WACHEUX Alain, WALLET Frédéric,

Conseillers communautaires titulaires,

PROCURATIONS :

BEVE Jean-Pierre donne procuration à RUS Ludivine, DESSE Jean-Michel donne procuration à GAQUERE Raymond, LAQUAY-DREUX Valérie donne procuration à CAILLIAU Bernard,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

*BEVE Jean-Pierre, DESSE Jean-Michel, LAQUAY-DREUX Valérie,
Conseillers communautaires titulaires,*

Monsieur ELAZOUZI Hakim est élu Secrétaire de séance,

La séance est ouverte,

**ADMINISTRATION GENERALE, MOYENS GENERAUX, RELATIONS JURIDIQUES ET
MEDIATION, SECURITE, ASSURANCES**

Rapporteur : Jacqueline IMBERT

1) INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

« Conformément à la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 instaurant notamment l'élection au suffrage universel des Conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales, il convient d'installer le Conseil communautaire d'Artois Comm.. »

Rapporteur : Jacqueline IMBERT

2) ELECTION DU PRÉSIDENT

« En application de l'article L 5211-2 par renvoi aux articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé sous la présidence de la doyenne d'âge, à l'élection du Président, au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin. »

Au 1^{er} tour de scrutin le Conseil communautaire, après vote à bulletins secrets, élit par 92 voix et 30 nuls, Monsieur Alain WACHEUX, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs.

Rapporteur : Alain WACHEUX

3) FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

« Selon les dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire détermine le nombre de Vice-présidents sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif global ni qu'il puisse excéder quinze Vice-présidents ».

Il est proposé de fixer ce nombre à 15 compte tenu de la nécessité d'assurer la représentation de l'ensemble des territoires, des différents types de collectivités, et des différentes sensibilités politiques. »

Le Conseil communautaire adopte à la majorité absolue la proposition du Président.

Rapporteur : Alain WACHEUX

4) ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

« Conformément à la délibération du Conseil communautaire qui fixe à 15 le nombre des Vice-présidents et aux articles L 5211-2 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des Vice-présidents a lieu au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin.

Il est procédé à l'appel aux candidatures qui se présentent comme suit :

- Mme. Nadine LEFEBVRE	est déclarée candidate au poste de	1^{er} Vice-Président
- M. Léon COPIN	est déclaré candidat au poste de	2^{ème} Vice-Président
- M. Bernard BLONDEL	est déclaré candidat au poste de	3^{ème} Vice-Président
- M. Pierre MOREAU	est déclaré candidat au poste de	4^{ème} Vice-Président
- M. Raymond GAQUERE	est déclaré candidat au poste de	5^{ème} Vice-Président
- M. Thierry TASSEZ	est déclaré candidat au poste de	6^{ème} Vice-Président
- M. Daniel DELCROIX	est déclaré candidat au poste de	7^{ème} Vice-Président
- M. Marcel COFFRE	est déclaré candidat au poste de	8^{ème} Vice-Président
- M. Gérard DELAHAYE	est déclaré candidat au poste de	9^{ème} Vice-Président
- M. Jacques MINOT	est déclaré candidat au poste de	10^{ème} Vice-Président
- Mme. Isabelle LEVENT	est déclarée candidate au poste de	11^{ème} Vice-Président
- M. Jean-Louis ADANCOURT	est déclaré candidat au poste de	12^{ème} Vice-Président
- M. Ceslas KACZMAREK	est déclaré candidat au poste de	13^{ème} Vice-Président
- M. Serge MARCELLAK	est déclaré candidat au poste de	14^{ème} Vice-Président
- M. Philippe MILOSZYK	est déclaré candidat au poste de	15^{ème} Vice-Président

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, *le Conseil communautaire, à bulletins secrets, se prononce et élit* comme suit :

Au poste de **1^{er} Vice-Président**, **Mme. Nadine LEFEBVRE** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 9 - Suffrages exprimés : 104 - Votes favorables : 104
Mme. Nadine LEFEBVRE est élue.

Au poste de **2^{ème} Vice-Président**, **M. Léon COPIN** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 9 - Suffrages exprimés : 104 - Votes favorables : 104
M. Léon COPIN est élu.

Au poste de **3^{ème} Vice-Président**, **M. Bernard BLONDEL** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 9 - Suffrages exprimés : 104 - Votes favorables : 104
M. Bernard BLONDEL est élu.

Au poste de **4^{ème} Vice-Président**, **M. Pierre MOREAU** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 10 - Suffrages exprimés : 103 - Votes favorables : 103
M. Pierre MOREAU est élu.

Au poste de **5^{ème} Vice-Président**, **M. Raymond GAQUERE** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 12 - Suffrages exprimés : 101 - Votes favorables : 101
M. Raymond GAQUERE est élu.

Au poste de **6^{ème} Vice-Président, M. Thierry TASSEZ** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 13 - Suffrages exprimés : 100 - Votes favorables : 100
M. Thierry TASSEZ est élu.

Au poste de **7^{ème} Vice-Président, M. Daniel DELCROIX** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 8 - Suffrages exprimés : 105 - Votes favorables : 105
M. Daniel DELCROIX est élu.

Au poste de **8^{ème} Vice-Président, M. Marcel COFFRE** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 8 - Suffrages exprimés : 105 - Votes favorables : 105
M. Marcel COFFRE est élu.

Au poste de **9^{ème} Vice-Président, M. Gérard DELAHAYE** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 10 - Suffrages exprimés : 103 - Votes favorables : 103
M. Gérard DELAHAYE est élu.

Au poste de **10^{ème} Vice-Président, M. Jacques MINIOT** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 9 - Suffrages exprimés : 104 - Votes favorables : 104
M. Jacques MINIOT est élu.

Au poste de **11^{ème} Vice-Président, Mme. Isabelle LEVENT** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 14 - Suffrages exprimés : 99 - Votes favorables : 99
Mme. Isabelle LEVENT est élue.

Au poste de **12^{ème} Vice-Président, M. Jean-Louis ADANCOURT** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 9 - Suffrages exprimés : 104 - Votes favorables : 104
M. Jean-Louis ADANCOURT est élu.

Au poste de **13^{ème} Vice-Président, M. Ceslas KACZMAREK** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 12 - Suffrages exprimés : 101 - Votes favorables : 101
M. Ceslas KACZMAREK est élu.

Au poste de **14^{ème} Vice-Président, M. Serge MARCELLAK** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 8 - Suffrages exprimés : 105 - Votes favorables : 105
M. Serge MARCELLAK est élu.

Au poste de **15^{ème} Vice-Président, M. Philippe MILOSZYK** recueille les suffrages suivants :
Votants : 113 - Nuls : 10 - Suffrages exprimés : 103 - Votes favorables : 103
M. Philippe MILOSZYK est élu.

Rapporteur : PRÉSIDENT

5) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

« En application des articles L 5211-1 et L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire doit élaborer son règlement intérieur.

Il est proposé d'adopter le projet de règlement annexé à la délibération. »

Le Conseil communautaire adopte à la majorité absolue le règlement intérieur annexé à la délibération.

Rapporteur : Alain WACHEUX

6) DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRESIDENT

« Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire peut décider de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux Vice-présidents ou au Bureau dans son ensemble.

Il est proposé à l'Assemblée de déléguer au Bureau et au Président, les attributions figurant dans l'annexe ci-jointe.

Il est précisé qu'en application de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut déléguer l'exercice d'une partie de ses attributions aux Vice-présidents. »

Le Président, les Vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent donc recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte administratif ;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Le Conseil communautaire adopte à la majorité absolue la proposition ci-dessus.

Vu pour être affiché le 23 avril 2014 conformément aux prescriptions des articles L.5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales.

A Béthune, le 23 avril 2014

Le Président,

Alain WACHEUX

